

<https://edd.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article727>



Education au Développement Durable



Comment engager son école ou son établissement dans la démarche de développement durable (E3D)



LABELLISATION E3D - Campagnes de labellisation E3D -
Date de mise en ligne : vendredi 4 novembre 2022

Copyright © Education au Développement Durable - Lyon - Tous droits

réservés



Vous avez choisi d'engager votre école ou votre établissement dans une démarche de développement durable, l'équipe de pilotage de la mission académique EDD-S vous félicite et sera à vos côtés pour vous accompagner.

Qui peut candidater ?

Les écoles du premier degré et les établissements du second degré de l'académie de Lyon y compris de l'enseignement agricole ou médico-social, publics ou privés sous contrat d'association avec l'Etat.

Qui peut inscrire l'école ou l'établissement ?

La démarche E3D étant un projet collectif, toute personne désignée comme représentante de ce collectif. En général, c'est la ou le référent/e EDD, parfois le directeur ou le chef d'établissement.

Si vous êtes référent de votre école/établissement mais que vous ne recevez pas directement les informations académiques, c'est que pas encore sur les listes de diffusion de cette lettre académique en lien avec l'EDD, [merci de faire remonter votre, nom, prénom, fonction et école/établissement de rattachement à la coordination académique.](#)

Les **critères de labellisation** pour les école/établissement (candidature individuelle) et pour les candidatures de territoire éducatif, sont explicités dans la circulaire publiée au [Bulletin officiel du 24 septembre 2020](#). Deux grilles sont [à votre disposition](#) pour vous aider à évaluer le niveau de la démarche de votre école ou établissement, ou encore de votre territoire.

Quelle est la durée de la labellisation ?

Elle est désormais fixée nationalement à **3 ans** depuis la circulaire de 2020.
Pour le label millésime 2023, la période est 2023-2026

Comment candidater ?

L'équipe de la mission académique a souhaité prendre en compte les retours formulés sur l'apparente complexité du dossier de candidature, en séparant le recueil des informations qui sont plus administratives (formulaire numérique) et celles qui concernent la description de la démarche E3D (document à renseigner et renvoyer pour confirmer la candidature).

En résumé, pour le millésime 2023, la candidature comporte **deux étapes** :

1) le **formulaire numérique** à compléter (temps de saisie évalué à quelques minutes) **au plus tard le mercredi 7 décembre 2022 inclus pour toutes les inscriptions.**

Selon la situation de votre école/établissement, vous pourrez choisir le formulaire correspondant au premier ou second degré, pour une première candidature ou pour un renouvellement (y compris s'il y a eu une pause depuis l'expiration e la précédente labellisation.). Voir plus bas les liens directs.

2) le **document complémentaire à télécharger et à compléter** pour préciser les objectifs et actions EDD dans le cadre de la démarche engagée (entre 10 et 15 minutes).

Ce document n'est pas exigé pour le renouvellement de label E3D dans le premier degré.

Il donne également des pistes pour préparer la phase 2 qui aura lieu à partir de la reprise après les vacances d'hiver.

Afin de valider définitivement la candidature, ce document complémentaire est à renvoyer

Pour le premier degré (et seulement pour les premières candidatures) au plus tard le 10 janvier 2023, à edd-academie.chez.ac-lyon.fr avec **obligatoirement en copie le groupe de pilotage départemental.**

L'adresse électronique de chaque groupe départemental est mentionnée dans le document annexe.

Pour le second degré et quel que soit le type de candidature, au plus tard le mercredi 7 décembre 2022, à edd-academie.chez.ac-lyon.fr.

Pourquoi cette différence de calendrier pour la date butoir d'envoi du document complémentaire de confirmation de candidature ?

Cette différence de calendrier s'explique par deux éléments.

D'une part, elle est la manifestation de la prise en compte pour le premier degré, de l'autonomie accordée dans le pilotage départemental de la politique académique d'éducation au développement durable et à la solidarité impulsée par Monsieur le Recteur. Les candidatures du premier degré sont gérées départementalement sous la responsabilité de l'IEE EDD désigné par Madame ou Messieurs les IA-DASEN, en lien avec les collectivités locales.

D'autre part, la gestion directe des candidatures du second degré par l'équipe de la mission académique en lien avec les collectivités partenaires (conseils départementaux ou métropolitain, conseil régional, représentant de l'enseignement agricole) est soumise à des contraintes d'agenda plus fortes.

Calendrier de la campagne de labellisation millésime 2023

– **7 décembre 2022 : Clôture des inscriptions numériques pour tous les candidats et date limite d'envoi du descriptif de la démarche pour le second degré**

– 14 décembre 2022 : Commission de recevabilité des candidatures avec les partenaires (phase 1)

– **10 janvier, date limite d'envoi du descriptif de la démarche pour le premier degré**

– de janvier à avril 2023 : Phase 2, auditions et/ou visites des écoles et établissements retenus

– début mai 2023 : Commission plénière d'examen des niveaux E3D, avec les partenaires

– rentrée 2023 : Cérémonie de remise des labels E3D et lancement de la campagne 2024

LIEN DE CONNEXION selon la situation

Premier degré

Première demande

<https://framaforms.org/premiere-demande-labellisation-e3d-premier-degre-academie-de-lyon-millesime-2023-1633694861>

Renouvellement

<https://framaforms.org/renouvellement-labellisation-e3d-premier-degre-academie-de-lyon-millesime-2023-1666100296>

Second degré

Première demande

<https://framaforms.org/e3d-millesime-2023-premiere-candidature-pour-second-degre-et-draaf-1646482320>

Renouvellement

<https://framaforms.org/e3d-millesime-2023-candidature-pour-un-renouvellement-de-label-e3d-2nd-degre-draff-1646482226>

Labellisation de territoire

<https://framaforms.org/e3d-millesime-2023-candidature-a-une-labellisation-de-territoire-1666210717>